

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NATHALIE LABELLE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LAC-DES-ÉCORCES, LE LUNDI 9 JUILLET 2018 À 19H, AU 672, BOUL. ST-FRANÇOIS, LAC-DES-ÉCORCES, QUÉBEC JOW 1H0.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

➤ # DPDL180148 ◀

Nature et effets :

- Autoriser une plateforme attenante à une roulotte de 51 mètres carrés alors que l'article 5.3.3 du règlement 40-2004 sur le zonage exige une superficie maximale de 25 mètres carrés.
- Autoriser une remise de 11,2 mètres carrés alors que l'article 5.3.3 du règlement sur le zonage 40-2004, exige une superficie maximale de 6 mètres carrés.

Option 1 Autoriser l'implantation de la remise à 11 mètres de la ligne des hautes eaux, alors que l'article 5.3.3 exige une distance de 12 mètres.

Option 2 Autoriser l'implantation de la remise à 5 mètres de la marge de recul avant, alors que la grille du zonage exige 10 mètres.

Désignation de l'immeuble : 263, Montée Plouffe Nord Lot : 3 605 148 Zone : VIL-03

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 21^e jour de juin 2018.


Nathalie Labelle
Secrétaire-trésorière par intérim

Certificat de publication

Je, soussignée, Nathalie Labelle, secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié, ou fait publier, l'avis ci-haut en affichant une copie à chacun des quatre endroits désignés par le conseil, ce 21^e jour de juin 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^e jour de juin 2018.


Nathalie Labelle
Secrétaire-trésorière par intérim